

## AVIS PUBLIC

### Dépôt du rapport financier de la MRC et du rapport de l'auditeur indépendant

Je soussignée, greffière de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel, donne avis que, conformément aux dispositions du Code municipal, le rapport financier de la MRC ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2020 seront déposés à la séance ordinaire du Conseil de la MRC du 12 mai 2021.

Donné à Sorel-Tracy, le 4 mai 2021.

La greffière,



M<sup>e</sup> Diane Mondou